

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de JUIN à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 31 Mai 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Paul DAVIN

Etaient absents et représentés : M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian PARIILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

MARCHE PUBLIC CONCERNANT LE PROJET DE SECURISATION DES ABORDS DU COLLEGE

Le Maire rappelle les différentes délibérations concernant le projet de sécurisation routière et gestion du ramassage scolaire des abords du collège. Il énonce qu'un appel à concurrence a été lancé le 30 Avril 2018.

Suite à l'ouverture des plis, la CAO a décidé de retenir l'entreprise FESTA pour le lot n° 1 (réseaux et terrassements) pour un montant de 57.810,85 euros HT et a décidé de négocier avec les entreprises pour le lot n°2 (voiries-espaces verts).

Le Maire PROPOSE à l'assemblée de RETENIR l'entreprise FESTA pour le lot n° 1 pour un montant de 57.810,85 euros HT.

A la majorité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE !

- > DE RETENIR l'entreprise FESTA pour le lot N°1 concernant le marché de travaux de sécurisation des abords du collège pour un montant de 57.810,85 euros HT ;
- > DE DONNER tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché concernant le lot n°1.

Ainsi fait et délibéré le 6 Juin 2018

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK



Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	2
Pour :	15
Abstention :	3
Contre :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180606-20180606-0046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2018
Publication : 11/06/2018